

#### ARTICLE 1 - CHAMP D'APPLICATION

1.1 Les présentes conditions générales de vente (les « CGV ») s'appliquent aux ventes de Produits (les « Produits ») commercialisés par la BELICE, société à responsabilité limitée au capital de 5.000,00 €, dont le siège social est situé sis 182, rue Blaise Pascal à 33127 SAINT JEAN D'ILLAC et dont le numéro d'identification unique est 833 267 842 R.C.S BORDEAUX (le « Vendeur »), auprès de l'ensemble de ses clients professionnels (le(s) « Client(s) »), via le site internet du Vendeur accessible à l'adresse [www.belice-boutique.com](http://www.belice-boutique.com) (le « Site »). Le Client et BELICE sont respectivement dénommés individuellement la « Partie » ou collectivement les « Parties ».

1.2. En cas de contradiction entre les CGV et tout autre document échangé ou conclu entre les Parties dans le cadre de leur relation contractuelle, les présentes CGV prévaudront.

1.3 Toute commande de Produits implique, de la part du Client, l'adhésion sans restriction ni réserve aux présentes CGV. Les CGV s'appliquent à toutes les ventes conclues par le Vendeur auprès des Clients, quelles que soient les clauses pouvant figurer sur les documents du Client et notamment ses conditions générales d'achat.

1.4 Les Parties acceptent que l'absence d'application ponctuelle ou permanente des présentes CGV ne puisse en aucun cas être considérée comme une renonciation à la clause concernée.

1.5 La passation d'une commande par le Client ne lui confère aucune exclusivité de commercialisation temporelle et/ou géographique concernant les Produits du Vendeur.

1.6 Les renseignements figurant sur les supports techniques (catalogues, prospectus, barème des prix unitaires, tarifs...) du Vendeur sont donnés à titre indicatif et sont révisables à tout moment. Le Vendeur est en droit d'y apporter toutes modifications qui lui paraîtront utiles.

1.7 Dans l'hypothèse où le Client contracte en qualité de consommateur, les Conditions générales de vente applicables à sa commande sont accessibles en cliquant [ici](#).

#### ARTICLE 2 - COMMANDES

2.1 Les commandes des Produits se font exclusivement par l'intermédiaire du Site et impliquent obligatoirement de la part du Client (i) l'acceptation préalable des présentes CGV et (ii) le règlement à la commande de l'intégralité ou partie du prix des Produits par carte bancaire ou par compte Paypal.

2.2 Les Parties peuvent s'accorder sur un échéancier et des modalités de règlement qui devront être expressément agréés par écrit par le Vendeur avant la passation de commande.

2.4. Toute commande est ferme et définitive, aucune annulation de commande n'étant autorisée pour quelque raison que ce soit.

2.5 Les prix des Produits sont exprimés en euros en tenant compte de la TVA applicable au jour de la commande et hors frais de transport dont le montant est précisé lors de la commande. Tout changement du taux de TVA pourra être répercuté sur le prix des Produits. La grille de prix comportant les réductions applicables aux relations entre les Parties figure, le cas échéant, en annexe.

2.6 Aucun escompte ne sera consenti au Client en cas de paiement anticipé de la commande.

2.7 Tout impôt, taxe, droit ou autre prestation à payer en application des règlements français ou ceux d'un pays importateur ou d'un pays de transit sont à la charge du Client.

#### ARTICLE 3 - LIVRAISON

3.1 La livraison sera effectuée soit par avis de mise à disposition dans les locaux du Vendeur soit par délivrance au lieu indiqué lors de la commande par le Client par l'intermédiaire des services d'un transporteur.

3.2 Les livraisons sont opérées en fonction des disponibilités des Produits et dans l'ordre d'arrivée des commandes. Le Vendeur est autorisé à procéder à des livraisons de façon globale ou partielle.

3.3 Le délai de livraison indiqué lors de la commande ne constitue pas un délai de rigueur. Tout retard raisonnable dans la livraison des Produits n'ouvrira pas droit pour le Client au bénéfice de dommages et intérêts, ni à l'annulation de la commande.

3.4 Le Client accepte que le Vendeur se réserve le droit de ne pas livrer une commande dès lors que le prix d'une précédente commande n'a pas été réglé selon l'échéancier fixé entre les Parties.

3.5 La responsabilité du Vendeur ne pourra en aucun cas être engagée en cas de retard ou de suspension de la livraison imputable au Client ou en cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil.

3.6 Le Client est tenu de vérifier l'état apparent des Produits au jour de la livraison. A défaut de réserves expressément émises par le Client lors de la livraison, les Produits livrés seront réputés conformes en quantité et qualité à la commande. Aucune réclamation ne pourra ensuite être valablement acceptée de la part du Client.

#### ARTICLE 4 - RETOUR DE PRODUITS

4.1 Aucun retour de Produits par le Client n'est autorisé sans l'accord écrit préalable du Vendeur. Tout Produit retourné sans cet accord serait tenu à la disposition du Client dans les locaux du Vendeur et ne donnerait pas lieu à l'établissement d'un avoir. Les retours non conformes à la procédure décrite ci-dessus seront sanctionnés par la perte pour le Client des acomptes qu'il aura versés au Vendeur.

4.2 En cas de retour accepté par le Vendeur, l'accord pourra entraîner l'établissement d'un avoir uniquement après vérification qualitative et quantitative des Produits retournés.

4.3 Les frais et les risques du retour des Produits sont toujours à la charge du Client.

#### ARTICLE 5 - TRANSFERT DE PROPRIETE ET TRANSFERT DES RISQUES

IL EST EXPRESSÉMENT ET IRRÉVOCABLEMENT CONVENU QUE LE TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ DES PRODUITS S'OPÈRE LORS DE L'ENCAISSEMENT INTÉGRAL DE LEUR PRIX PAR LE VENDEUR.

LE VENDEUR CONSERVE LA PROPRIÉTÉ DES PRODUITS JUSQU'AU PAIEMENT COMPLET ET EFFECTIF DU PRIX PAR LE CLIENT.

A CE TITRE, LA REMISE DE TRAITE OU DE TOUT AUTRE TITRE CREANT UNE OBLIGATION DE PAYER NE SERA CONSIDEREE COMME UN PAIEMENT QU'A SON ENCAISSEMENT EFFECTIF.

TOUT REPORT ÉVENTUEL D'ÉCHÉANCE NE FERA PAS OBSTACLE À L'APPLICATION DE LA PRÉSENTE CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ.

DANS L'HYPOTHÈSE OÙ LE PRIX NE SERAIT PAS PARTIELLEMENT OU TOTALEMENT RÉGLÉ PAR LE CLIENT, LE VENDEUR AURA LE DROIT DE RÉSILIER LA COMMANDE DE PLEIN DROIT SUR SIMPLE NOTIFICATION PAR LETTRE RECOMMANDÉE AVEC AVIS DE RÉCEPTION. LE CLIENT DEVRA ALORS, À SES FRAIS ET RISQUES, RESTITUER LES PRODUITS DANS UN DÉLAI DE DIX (10) JOURS SUIVANT LA DATE DE RÉCEPTION DE LA NOTIFICATION. LES ÉVENTUELS ACOMPTES SUR LE PRIX DÉJÀ VERSÉS SERONT ACQUIS AU VENDEUR, SANS PRÉJUDICE DES DOMMAGES ET INTÉRÊTS AUXQUELS IL POURRA PRÉTENDRE.

DANS L'HYPOTHÈSE OÙ LE CLIENT AURAIT DÉJÀ REVENDU LES PRODUITS QUI N'AURAIENT PAS ÉTÉ RÉGLÉS AU VENDEUR, CELUI-CI S'ENGAGE À CÉDER AU VENDEUR SA CRÉANCE SUR LES PRODUITS. SI SA CRÉANCE VENAIT À ÊTRE ÉTEINTE AVANT D'ÊTRE TRANSMISE AU VENDEUR, LA PRÉSENTE CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ S'APPLIQUERA AUX SOMMES PERÇUES AU TITRE DE LA REVENTE DES PRODUITS CONCERNES SANS QU'AUCUNE FORMALITÉ NE SOIT REQUISE.

EN REVANCHE, LE TRANSFERT DES RISQUES S'OPÈRE LORS DE LA MISE A DISPOSITION DES PRODUITS DANS LES LOCAUX DU VENDEUR OU DE LA REMISE DES PRODUITS A UN TRANSPORTEUR EN VUE DE LA LIVRAISON. IL EN RÉSULTE NOTAMMENT QUE LES PRODUITS VOYAGENT AUX RISQUES ET PÉRILS DU CLIENT AUQUEL IL APPARTIENT EN CAS D'AVARIES, DE PERTE OU DE MANQUANTS, DE FAIRE TOUTES RÉSERVES OU D'EXERCER TOUS RECOURS AUPRÈS DES TRANSPORTEURS RESPONSABLES.

#### ARTICLE 6 - GARANTIE COMMERCIALE

6.1 Les informations ou recommandations concernant les Produits sont données en toute bonne foi, mais ne constituent en aucun cas une garantie quant à l'aptitude d'un Produit pour une application spécifique, ni quant à l'utilisation qu'on peut en faire, sauf engagement écrit du Vendeur envers le Client au moment de la commande.

6.2 Les Produits livrés par le Vendeur bénéficient d'une garantie commerciale d'une durée d'un (1) mois à compter de la date de mise à disposition ou de livraison des Produits, couvrant la non-conformité des Produits à la commande et tout vice caché, provenant exclusivement d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les Produits livrés et les rendant impropres à l'utilisation.

6.3 Sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, les réclamations sur les vices apparents ou sur la non-conformité du Produit livré, doivent être formulées par écrit dans les huit jours de la découverte des vices ou non-conformités.

6.4 Il appartiendra au Client de fournir toute justification quant à la réalité des vices ou non-conformités constatés. Il sera laissé, le cas échéant, au Vendeur toute facilité pour procéder à la constatation de ces anomalies et pour y porter remède. Le Client s'abstiendra d'intervenir lui-même ou de faire intervenir un tiers à cette fin.

6.5 Cette garantie est limitée au remplacement des Produits non conformes ou affectés d'un vice dûment constaté par le Vendeur, à l'exclusion de toute indemnité ou dommages-intérêts.

6.6 La garantie ne peut intervenir si les Produits ont fait l'objet d'un stockage, d'un montage ou d'un usage anormal, ou ont été employés dans des conditions différentes de celles pour lesquelles ils ont été fabriqués, en particulier en cas de non-respect des conditions prescrites dans la notice d'utilisation. Elle ne s'applique pas non plus pour les vices apparents ainsi qu'au cas de détérioration ou d'accident provenant de choc, chute, négligence, de défaut de surveillance ou d'entretien ou d'intervention d'un élément extérieur aux Produits.

#### ARTICLE 7 - LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

7.1 Le Vendeur sera uniquement responsable des dommages directs et matériels causés au Client résultant des Produits ou des fautes qu'il aurait commises dans l'exécution d'une commande.

7.2 Le Vendeur ne sera pas tenu de réparer les conséquences dommageables des fautes commises par le Client ou des tiers en rapport avec l'exécution d'une commande, notamment en cas de non-respect des préconisations d'utilisation du Vendeur.

7.3 En toute hypothèse, le Vendeur supportera, dans les conditions du droit commun, les conséquences dommageables de tout acte ou omission de sa part dans le cadre de l'exécution d'une commande dans les limites d'un plafond total et cumulé égal à 100 % du montant total hors taxes de la commande concernée.

#### ARTICLE 8 – EXIGENCE DE GARANTIES OU RÉGLEMENT

Le Vendeur se réserve le droit de fixer, à tout moment, un plafond au découvert de chaque Client et d'exiger certains délais de paiement ou la prise de certaines garanties.

Sont notamment concernés les cas de modification, cession, location, mise en nantissement ou apport du fonds de commerce ainsi que de procédure collective qui peuvent avoir une influence sur la capacité de crédit du Client.

#### ARTICLE 9 – PENALITES DE RETARD

9.1 En cas de défaut de paiement total ou partiel des Produits selon l'échéancier préalablement accepté par le Vendeur, le Client sera débiteur d'une pénalité de retard calculée sur le montant TTC de la somme restant due à laquelle sera appliquée le taux BCE majoré de (10) dix points à compter de la date d'échéance mentionnée sur la facture idoine sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire de la part du Vendeur.

9.2 Le taux BCE retenu est celui en vigueur à la date de livraison des Produits.

9.3 Outre les pénalités de retard, toute somme non payée à sa date d'exigibilité par le Client produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros au titre des frais de recouvrement.

#### 10. DROIT DE RETRACTATION

10.1. Conformément aux articles L221-3, L221-18 et suivants du code de la consommation, les dispositions relatives au droit de rétractation usuellement applicables aux seules relations entre consommateurs et professionnels, sont étendues aux

contrats conclus hors établissement entre deux professionnels dès lors que l'objet du contrat de vente n'entre pas dans le champ de l'activité principale du Client et que le nombre de salariés employés par celui-ci est inférieur ou égal à cinq.

Dans cette seule hypothèse, le Client dispose, en principe, d'un droit de rétractation de quatorze (14) jours à compter de la date de livraison des Produits pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à se justifier ni à payer de pénalités, à l'exception des frais de retour qui restent à sa charge.

10.2. Pour exercer son droit de rétractation, le Client doit informer BELICE par l'envoi à l'adresse email suivante : [contact@belice-boutique.com](mailto:contact@belice-boutique.com) du bulletin de rétractation annexé aux présentes CGV et complété de façon manuscrite par ses soins.

10.3. Pour des raisons d'hygiène et de protection de la santé, le Client est pleinement avisé que lorsqu'il entend user de son droit de rétractation, il doit retourner à l'adresse du siège social du Vendeur, dans un délai de quatorze (14) jours à compter de la communication de sa rétractation, les Produits commandés en parfait état dans leur emballage d'origine, et non utilisés.

10.4. Le Vendeur s'engage à échanger ou rembourser le Client de la totalité des sommes versées, y compris les frais de livraison (hors frais de retour), au plus tard dans les quatorze (14) jours à compter de la date à laquelle il est informé de la décision du Client de se rétracter. Le Client accepte que le remboursement est nécessairement conditionné à la récupération par le Vendeur des Produit(s) ou d'une preuve de leur expédition.

10.5. Néanmoins, le Client est informé qu'en vertu de l'article L. 221-28, 5°) du Code de la Consommation, les articles d'hygiène corporelles et articles pour soins corporels scellés après livraison ne peuvent être retournés pour des raisons d'hygiène et/ou de protection de la santé.

#### ARTICLE 11 - DONNEES PERSONNELLES

11.1 Les données personnelles recueillies auprès des Clients dans le cadre d'une commande (telles que nom, prénom, position, fonction, numéro de téléphone et adresse email des collaborateurs du Client) font l'objet d'un traitement informatique réalisé par le Vendeur en tant que responsable de traitement. Elles sont enregistrées dans son fichier Clients et sont indispensables au traitement de sa commande. Ces informations et données personnelles sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires. Elles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour l'exécution des commandes et des garanties éventuellement applicables.

11.2 L'accès aux données personnelles sera strictement limité aux employés du responsable de traitement, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à l'entreprise par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées, sans que l'autorisation des personnes concernées soit nécessaire. Dans le cadre de l'exécution de leurs prestations, les tiers n'ont qu'un accès limité aux données et ont l'obligation de les utiliser en conformité avec les dispositions de la législation applicable en matière de protection des données personnelles.

11.3 Conformément à la réglementation applicable, les personnes concernées disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité des données les concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement pour

motif légitime, droits qu'ils peuvent exercer en s'adressant au responsable de traitement à l'adresse postale figurant à l'article 1.1 des CGV ou à l'adresse email suivante : [contact@belice-boutique.com](mailto:contact@belice-boutique.com). En cas de réclamation, le Client peut adresser une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

11.4 Si les données sont amenées à être transférées en dehors de l'UE, les personnes concernées en seront informées et les garanties prises afin de sécuriser les données lui seront précisées.

#### ARTICLE 12 - FORCE MAJEURE

12.1 Dans l'hypothèse de survenance d'un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code Civil, l'exécution des commandes conclues avec le Vendeur et les obligations des Parties seront suspendues de plein droit pour toute la durée de la force majeure, et ce sans indemnité.

12.2 La partie concernée devra en informer l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de dix (10) jours ouvrés suivant la survenance de cet événement.

12.3 Si l'événement de force majeure se prolonge pendant plus de trois (3) mois, la commande pourra être résiliée de plein droit sans indemnité, par l'une ou l'autre des Parties.

#### ARTICLE 13 - DROIT APPLICABLE – LITIGES

13.1 Les CGV ainsi que les commandes en résultant sont régies par le droit français.

13.2 TOUT LITIGE LIÉ À LA FORMATION, A LA VALIDITÉ, L'INTERPRÉTATION, L'EXÉCUTION, L'INEXÉCUTION OU LA CESSATION D'UNE COMMANDE SERA SOUMIS À LA COMPÉTENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX, MÊME EN CAS DE PROCÉDURE D'URGENCE, DE PLURALITÉ DE DÉFENDEURS ET/OU D'APPEL EN GARANTIE, ET QUELS QUE SOIENT LE MODE ET LES MODALITÉS DE PAIEMENT, SANS QUE LES CLAUSES ATTRIBUTIVES DE JURIDICTION POUVANT EXISTER SUR LES DOCUMENTS DES CLIENTS PUISSENT METTRE OBSTACLE À L'APPLICATION DE LA PRÉSENTE CLAUSE.